

BULLETIN D'ADHESION

Adhèrez nous avons besoin de vous :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Courriel :

Adhère à l'association Handi Home 58 et verse une cotisation annuelle :

- ☐ 5 euros pour une personne
- ☐ 10 euros pour un couple

Chèque à libeller à l'ordre de :
Handi Home 58 et à envoyer :
Hélène Guillot
18, chemin des Bas Montôts
58000 Nevers

Pour que vive HANDI Home 58
JE FAIS UN DON !

Oui, je soutiens et je verse :

- ☐ 50 €
- ☐ 80 €
- ☐ 100 €
- ☐ 120 €
- ☐ montant libre : €



« Une vie partagée »

NOUS CONTACTER

Association
HANDI HOME 58 - Nevers -

11, rue Rex Barrat
58000 NEVERS

Tél : 06 86 96 18 65

handihome58@gmail.com

Partenaire :

La Fédération de l'Arche en France :
www.arche-france.org

HANDI HOME 58
- NEVERS -

Pour Nevers et sa région,
l'Association Handi Home 58
porte le projet de créer deux
Lieux de Vie et d'Accueil
pour des personnes adultes
ayant un handicap mental.

La vie ensemble

Chacun de ces deux lieux de vie accueillera 7 personnes porteuses d'un handicap mental accompagnées de 4 assistants dont 2 en service civique. Tous participeront à la vie quotidienne dans le respect du rythme et des capacités de chacun. Ils tisseront un réseau de relations permettant d'exprimer leur identité et de s'insérer dans la cité.



Un autre regard sur le handicap

Par leur spontanéité et l'authenticité du regard qu'elles posent sur le monde, les personnes avec un handicap transforment en profondeur les rapports humains, élargissent nos habitudes et les modalités du vivre ensemble. En leur apportant amitié, sécurité, confort, elles pourront développer librement leurs qualités d'accueil, d'émerveillement, de vérité, qu'elles manifestent souvent et qui touchent les cœurs.

« Il s'agit de créer un milieu chaleureux et familial où chaque personne puisse se développer selon ses possibilités, vivre le plus heureux possible et devenir elle-même. »

Jean VANIER
Fondateur de l'Arche

La fragilité du cœur

Dans un monde souvent guidé par la recherche de la normalité et de la performance, les personnes handicapées nous invitent à questionner notre rapport à la fragilité.

S'engager dans ce projet c'est accepter d'être déplacé, de se laisser « humaniser » par les plus fragiles.



Le service civique

Dans le cadre du service civique, des volontaires français ou européens, encadrés par des professionnels partagent leur vie avec des personnes qui ont un handicap mental. Agés de 18 à 30 ans, ils accompagnent les personnes dans la vie quotidienne et surtout ils expérimentent des relations humaines fortes dépassant les différences et la fragilité.



Venez nous rejoindre pour ...

- Soutenir l'association en devenant membre.
- Soutenir notre travail en participant aux différents chantiers (communication, lien avec les institutions...). Toutes les compétences sont les bienvenues.
- Soutenir le financement par des dons.

Etre adhérent

- C'est se tenir informé régulièrement et participer à l'assemblée générale.
- C'est apporter son soutien aux actions menées.